

Plan d'études du Certificat complémentaire de communication en Langue des signes italienne (LIS)

Répartition des crédits obligatoires et progression des modules

Domaines de l'enseignement	Crédits ECTS
1. Langue et culture	9
2. Traduction I	8
3. Langue et technologies langagières	17
4. Communication interculturelle	9
5. Traduction II	10
6. Options	7
TOTAL	60

Enseignements dispensés dans le cadre du Certificat

Modules de l'enseignement	Intitulé de l'enseignement	Crédits ECTS
1. Langue et culture (9)	Étude de la langue des signes	5
	Langue et culture – langue des signes	4
2. Traduction I (8)	Langue et méthodologie de la traduction – langue des signes – Cours 1	4
	Langue et méthodologie de la traduction – langue des signes – Cours 2	4
3. Langue et technologies langagières (17)	Expression en langue des signes	8
	Thème A- langue des signes	5
	Technologie et accessibilité – langue des signes	4
4. Communication interculturelle (9)	Communication et culture – langue des signes	5
	Initiation à l'interprétation – langue des signes	4
5. Traduction II (10)	Langue et pratique de la traduction – langue des signes – Cours 1	5
	Langue et pratique de la traduction – langue des signes – Cours 2	5
6. Options (7)	Communication interculturelle et médiation linguistique	0 ou 5
	Théories et stratégies de la communication	0 ou 5
	Lexique et ressources langagières	0 ou 4
	Langues de spécialité	0 ou 4
	Initiation à l'interprétation	0 ou 4
	Outils d'aide à la traduction	0 ou 4
	Traductique	0 ou 4
	Cours dans une autre faculté à l'UNIGE, en Suisse ou à l'étranger	0 à 7
TOTAL		60

PLAN D'ÉTUDES DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE COMMUNICATION EN LIS

Faculté de traduction et d'interprétation

Répartition des enseignements par semestre

Année 1 – Semestre d'automne (9 crédits)	Année 1 – Semestre de printemps (8 crédits)
<p>Langue et culture (5) Étude de la langue des signes (5)</p> <p>Traduction I (4) Langue et méthodologie de la traduction – langue des signes – Cours 1 (4)</p>	<p>Langue et culture (4) Langue et culture – langue des signes (4)</p> <p>Traduction I (4) Langue et méthodologie de la traduction – langue des signes – Cours 2 (4)</p>
Année 2 – Semestre d'automne (17 crédits)	Année 2 – Semestre de printemps
<p>Langue et technologies langagières (17) Expression en langue des signes (8) Thème A – langue des signes (5) Technologies et accessibilité – langue des signes (4)</p> <p>Options A choisir parmi les cours du Module <i>Options</i></p>	<p>Options A choisir parmi les cours du Module <i>Options</i></p>
Année 3 – Semestre d'automne (5 crédits)	Année 3 – Semestre de printemps (14 crédits)
<p>Traduction II (5) Langue et pratique de la traduction – langue des signes – Cours 1 (5)</p> <p>Options A choisir parmi les cours du Module <i>Options</i></p>	<p>Communication interculturelle (9) Communication et culture – langue des signes (5) Initiation à l'interprétation – langue des signes (4)</p> <p>Traduction II (5) : Langue et pratique de la traduction – langue des signes – Cours 2 (5)</p> <p>Options A choisir parmi les cours du Module <i>Options</i></p>
Optionsⁱ (7 crédits)	
<p>Communication interculturelle et médiation linguistique (0 ou 5) Théories et stratégies de la communication (0 ou 5) Lexique et ressources langagières (0 ou 4) Outils d'aide à la traduction (0 ou 4) Traductique (0 ou 4) Initiation à l'interprétation (0 ou 4) Langues de spécialité (0 ou 4) Cours dans une autre faculté de l'UNIGE, en Suisse ou à l'étranger (0 à 7)</p>	

ⁱ Les options peuvent être prises au semestre d'automne ou de printemps dès la deuxième année.

Description des enseignements

2. Langue et culture

CC

Étude de la langue des signes

28 heures

CS : 2h ou CR : 1h + CX : 1h

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Développer une connaissance approfondie de la langue B2 dans la perspective de la traduction.

Descriptif :

Entraînement méthodique à la langue des signes par l'analyse de textes divers, par des exercices de grammaire et par l'étude du lexique.

Compétences visées :

Maîtrise de la langue des signes ; capacité de comprendre et de décrire les structures grammaticales, sémantiques et stylistiques d'énoncés en langue des signes ; capacité de commenter des textes en langue des signes.

Modalités d'évaluation : Examen oral.

Prérequis : o

2. Langue et culture

CC

Langue et culture – langue des signes

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Connaître les grands événements historiques relatifs aux Sourds et à la langue des signes, ainsi que les éléments clés de la culture sourde.

Descriptif :

Perfectionnement de la compétence culturelle à travers un choix de sujets en relation avec l'histoire et la culture des Sourds et dans une perspective liée à la traduction/interprétation.

Compétences visées :

Capacité d'identifier et de décrire les éléments, les valeurs et les référents propres aux cultures mises en présence lors de la traduction ; capacité d'appréhender l'implicite, les présupposés, les allusions, les stéréotypes d'un point de vue traductologique.

Modalités d'évaluation : Examen oral.

Prérequis : o

3. Traduction I

CC

Langue et méthodologie de la traduction – langue des signes – Cours 1

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Ce cours se focalise sur la compréhension de vidéos en langue des signes et sur comment reformuler le sens dans la langue A.

Descriptif :

Sensibilisation à la traduction en tant qu'acte de communication axé à la fois sur la compréhension du texte source et sur la reformulation en langue cible.

Compétences visées :

Capacité de comprendre un texte source dans son contexte situationnel et de le reformuler dans la langue cible pour une situation de communication déterminée.

Modalités d'évaluation : Examen écrit ou oral.

Prérequis : o

PLAN D'ÉTUDES DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE COMMUNICATION EN LIS

Faculté de traduction et d'interprétation

4. Traduction I

CC

Langue et méthodologie de la traduction – langue des signes – Cours 2

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Ce cours se focalise sur la compréhension de vidéos en langue des signes et sur comment reformuler le sens dans la langue A.

Descriptif :

Traduction de textes divers, choisis par ordre de complexité croissante et nécessitant un perfectionnement du travail de reformulation.

Compétences visées :

Maîtrise des techniques, des procédés et des stratégies de traduction selon les textes et les contextes ; capacité de justifier ses choix de traduction en utilisant le métalangage approprié.

Modalités d'évaluation : Examen écrit ou oral.

Prérequis : o

5. Langue et technologies langagières

CC

Expression en langue des signes

56 heures

CS

4h/semaine

8 crédits

Objectifs :

Développer les techniques d'expression en langue des signes.

Descriptif :

À partir de différents types de supports, entraînement pratique à la langue des signes. Le cours vise à développer plus d'aisance dans l'expression en langue des signes et les différents registres de langues/contextes.

Compétences visées :

Capacité de comprendre et de s'exprimer en langue des signes ; capacité de reformuler en langue des signes pour un contexte déterminé.

Modalités d'évaluation : Examen oral ; travail à effectuer (sur proposition de l'enseignant-e).

Prérequis : o

6. Langue et technologies langagières

CC

Thème A – langue des signes

28 heures

CS

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Perfectionner les connaissances de la langue des signes.

Descriptif :

Analyse comparative des structures de la langue A et de la langue des signes, et entraînement pratique de la langue des signes à travers des exercices de reformulation et de traduction de la langue A vers la langue des signes.

Compétences visées :

Connaissance approfondie des structures linguistiques de la langue des signes ; capacité de traduire de la langue A vers la langue des signes.

Modalités d'évaluation : Examen oral.

Prérequis : o

PLAN D'ÉTUDES DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE COMMUNICATION EN LIS
Faculté de traduction et d'interprétation

7. Langues et technologies langagières

CC

Technologies et accessibilité – langue des signes

28 heures

CX

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

S'initier aux principaux outils de réalisation de vidéos et d'analyse linguistique de vidéos en langue des signes, en lien avec la thématique de l'accessibilité.

Descriptif :

Introduction à l'accessibilité et aux principaux outils pour les langues des signes à travers des exposés théoriques et des exercices pratiques.

Compétences visées :

Connaître et maîtriser les principaux outils pour la réalisation de vidéos et pour l'analyse linguistique de vidéos en langues des signes (par exemple, ELAN). Comprendre les potentialités et les limites de ces outils.

Modalités d'évaluation : Examen écrit.

Prérequis : 0

8. Communication interculturelle

CC

Communication et culture – langue des signes

28 heures

CS

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Développer la capacité de comprendre, d'analyser et de décrire différents phénomènes sociaux et culturels liés aux Sourds et aux langues des signes.

Mettre en œuvre des connaissances linguistiques, textuelles et culturelles utiles pour l'initiation à l'interprétation et pour d'autres contextes de communication écrite et/ou orale.

Descriptif :

A partir de supports divers en langue des signes, entraînement à la compréhension et à l'analyse de vidéos en langue des signes et à la production langagière en langue des signes, notamment à travers des débats et discussions.

Compétences visées :

Capacité d'analyser et de produire sous forme signée des textes en langue des signes de différents registres et genres.

Capacité de repérer l'information appropriée pour situer un document en langue des signes dans son contexte culturel.

Modalités d'évaluation : Examen oral.

Prérequis : 0

9. Communication interculturelle

CC

Initiation à l'interprétation - langue des signes

28 heures

CX

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

S'initier aux principes et aux techniques de l'interprétation en langue des signes.

Descriptif :

Présentation des principes et des techniques de l'interprétation en langue des signes.

Compétences visées :

Ouverture sur d'autres formes de communication ; capacité de s'exprimer et de communiquer à l'oral ; maîtrise des techniques de mémorisation et de reformulation.

Modalités d'évaluation : Examen oral.

Prérequis : 0

PLAN D'ÉTUDES DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE COMMUNICATION EN LIS

Faculté de traduction et d'interprétation

10. Traduction II

CC

Langue et pratique de la traduction – langue des signes – Cours 1

28 heures

CS

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

S'entraîner à la traduction non spécialisée devant une caméra en exploitant les compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques acquises dans les modules Langue A et linguistique et Traduction I.

Descriptif :

Consolidation des acquis méthodologiques du module 4 et application de ces acquis à des contextes de traduction variés.

Compétences visées :

Capacité de choisir et de définir la stratégie appropriée pour traduire un texte dans une situation de communication donnée ; capacité d'identifier et d'évaluer les problèmes de traduction ; capacité d'expliquer et de justifier ses choix de traduction ; capacité d'exploiter une documentation thématique pertinente pour la traduction.

Modalités d'évaluation : Examen écrit ou oral.

Prérequis : Langue et méthodologie de la traduction – langue des signes – Cours 1 et Langue et méthodologie de la traduction – langue des signes – Cours 2.

11. Traduction II

CC

Langue et pratique de la traduction - langue des signes – Cours 2

28 heures

CS

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Développer une méthode de travail qui prépare à la pratique de la traduction professionnelle.

Descriptif :

Renforcement de la pratique de la traduction, avec un niveau de spécialisation croissant.

Compétences visées :

Capacité de situer un discours signé par rapport à la situation de communication considérée et de déceler les problèmes de traduction découlant de cette situation ; maîtrise des méthodes de traduction appropriées à un contexte donné ; capacité de gérer son temps et de fournir un certain volume de travail dans un délai imparti.

Modalités d'évaluation : Examen écrit ou oral.

Prérequis : Langue et méthodologie de la traduction – langue des signes – Cours 1 et Langue et méthodologie de la traduction – langue des signes – Cours 2.

12. Cours à option : communication interculturelle

CC

Initiation à l'interprétation

28 heures

CX

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

S'initier aux principes et aux techniques de l'interprétation.

Descriptif :

Initiation au domaine de l'interprétation (histoire, pratiques, formes, éthique) et présentation des principes et des techniques de l'interprétation.

Compétences visées :

Ouverture sur d'autres formes de communication ; capacité de s'exprimer et de communiquer à l'oral ; maîtrise des techniques de mémorisation et de reformulation.

Modalités d'évaluation : Examen : L'examen consiste en un travail écrit d'une vingtaine de pages, en français ou en anglais (avec bibliographie) remis à l'enseignant en deux exemplaires à une date indiquée en début de semestre. Le travail écrit fait l'objet d'une soutenance orale (avec questions-réponses), soit pendant la session d'examens soit, d'entente avec l'enseignant, pendant un cours. Le thème choisi doit être défini d'entente avec l'enseignant et comprendre une étude personnelle et une recherche sur un sujet de nature spécifique.

Prérequis : 0

PLAN D'ÉTUDES DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE COMMUNICATION EN LIS

Faculté de traduction et d'interprétation

13. Cours à option : communication interculturelle

CC

Communication interculturelle et médiation linguistique

28 heures

CR

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Appréhender les bases théoriques de la communication entre cultures et acquérir la capacité de mettre en pratique cette communication interculturelle dans divers contextes professionnels.

Descriptif :

À travers l'étude de différents aspects de la communication interculturelle (notamment visions du monde, représentation du temps et de l'espace, et rites d'interaction et de politesse), mise en évidence de l'importance pour le futur traducteur ou interprète de connaître la diversité des cultures.

Compétences visées :

Capacité de comprendre les principales approches de la communication ; capacité de reconnaître et d'analyser les incidences de la culture en contexte multilingue ; capacité de reconnaître et de décoder le lien entre langue et culture dans divers textes ; conscience de la dimension culturelle de certaines productions, ainsi que du rôle du traducteur ou de l'interprète dans l'établissement du lien interculturel.

Cours donné en français.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche (selon les indications données par l'enseignant en début de semestre) représentant 100% de la note finale.

Prérequis : o

14. Cours à option : communication spécialisée

CC

Théories et stratégies de la communication

28 heures

CR + CS

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Acquérir les fondamentaux de la stratégie et des théories de la communication et des médias.

Connaître les dimensions sociologiques et stratégiques des actes de communication dans plusieurs contextes multilingues et dans un environnement médiatique.

Développer une approche critique des pratiques et des enjeux de la communication.

Saisir les dimensions de la communication et des rapports entre médias et organisations.

Descriptif :

Description des théories liées à l'évolution des médias et à la communication.

Introduction aux principaux concepts et formats des différents types de communication.

Identification et description des conditions et des stratégies de communication dans différents contextes multilingues spécialisés, sociétaux et médiatiques.

Compétences visées :

Capacité de comprendre et de critiquer les principales théories de la communication ; capacité d'analyser les incidences du multilinguisme dans divers contextes de communication.

Cours donné en français, avec des textes de travail en anglais et dans d'autres langues.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures).

Prérequis : o

PLAN D'ÉTUDES DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE COMMUNICATION EN LIS

Faculté de traduction et d'interprétation

15. Cours à option : communication spécialisée

CC

Lexique et ressources langagières

28 heures

CR + CX

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Développer les connaissances générales sur le fonctionnement du lexique ; offrir des repères méthodologiques pour l'étude et le travail sur le lexique général et les lexiques spécialisés.

Descriptif :

Principaux thèmes abordés : définition de la lexicologie et des notions principales du domaine ; dictionnaire et lexicographie ; néologie et mécanismes de créativité lexicale ; relations lexicales ; variation lexicale.

Compétences visées :

Aptitude à reconnaître et à manipuler les principaux phénomènes et notions en jeu présentés au niveau lexical pour la traduction et la communication spécialisée ; capacité de manier les outils nécessaires à l'étude et au traitement du lexique. Cours donné en français.

Modalités d'évaluation : Examen en ligne (durée : 1 heure) ; travail à effectuer ; sous réserve de modifications annoncées par l'enseignant-e en début d'année.

Prérequis : 0

16. Cours à option : communication spécialisée

CC

Langues de spécialité

28 heures

CR + CX

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Apprendre à connaître et reconnaître les spécificités des langues de spécialité. Acquérir des outils et une méthodologie d'analyse pour mieux appréhender les langues de spécialité et préparer leur traduction/rédaction.

Descriptif :

Principaux thèmes abordés : définition des langues de spécialité et de leur place par rapport à la langue générale ; éléments pour l'identification et la description des principaux niveaux de spécificité des langues de spécialité ; introduction à la terminologie.

Compétences visées :

Capacité de définir et de reconnaître les caractéristiques propres d'une langue de spécialité ; aptitude à argumenter sur ces spécificités et la manière de les anticiper pour un travail de traduction/rédaction ; capacité de reconnaître, de restituer et d'utiliser des connaissances de base en terminologie.

Cours donné en français.

Modalités d'évaluation : Examen en ligne (durée : 1 heure) ; travail à effectuer ; sous réserve de modifications annoncées par l'enseignant-e en début d'année.

Prérequis : 0

17. Cours à option : technologies langagières

CC

Outils d'aide à la traduction

28 heures

CX

2h/semaine

5 crédits

Objectif :

Se former aux principaux outils d'aide à la traduction.

Descriptif :

Présentation des principaux outils d'aide à la traduction à travers des exposés théoriques et des exercices pratiques.

Compétences visées :

Capacité d'utiliser les outils informatiques spécialisés pour la traduction ; capacité de choisir le logiciel adéquat en fonction de la tâche à réaliser et compréhension de la technologie sous-jacente ; connaissance des mémoires de traduction et capacité d'apprécier leur place dans la profession ; compréhension de l'impact des nouvelles technologies sur le mode de travail et capacité de suivre les évolutions et les innovations technologiques en la matière.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 1 heure) ; travail à effectuer.

Prérequis : 0

PLAN D'ÉTUDES DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE COMMUNICATION EN LIS

Faculté de traduction et d'interprétation

18. Cours à option : technologies langagières

CC

Traductive

28 heures

CR : 1 h + CX : 1 h

2h/semaine

4 crédits

Objectif :

Développer les connaissances dans le domaine de la traductive.

Descriptif :

Introduction aux traitements informatiques appliqués à la traduction (difficultés posées par le traitement automatique du langage ; principales techniques utilisées par les outils disponibles : correcteurs, traducteurs automatiques, outils de dictée vocale).

Compétences visées :

Compréhension des outils pour le traducteur issus des technologies langagières, ainsi que de leurs possibilités et de leurs limites ; capacité d'utiliser avec efficacité et rapidité les outils disponibles pour l'aide à la traduction ; capacité de s'adapter à la technologie et de se familiariser avec de nouveaux outils.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 1 heure) ; travail à effectuer.

Prérequis : o

Notes

1. Contrôle des connaissances

2a. Travail de séminaire

Le travail de séminaire est un travail écrit et/ou oral proposé impérativement par l'enseignant, mais facultatif pour l'étudiant. Il peut être effectué soit dans le cadre des heures d'enseignement, soit en dehors de celles-ci. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre.

Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement, puis soumis à un juré. Le titulaire décide de faire accompagner le travail d'une **déclaration de non-plagiat** en fonction de la nature de celui-ci. La note obtenue est obligatoirement prise en compte (même si elle est inférieure à 4), et elle représente 30% de la note finale.

La note de l'examen écrit de l'étudiant qui ne remet pas le travail de séminaire représente la totalité de l'évaluation, soit 100% de la note finale.

Si le résultat obtenu par l'étudiant est inférieur à 4, il ne repasse que l'examen écrit lors de la session de rattrapage (100% de la note finale).

2b. Travail à effectuer

Outre l'examen écrit, le contrôle des connaissances peut comprendre un travail à effectuer. Le travail à effectuer est un travail obligatoire. Il peut prendre la forme d'un travail écrit, d'une présentation orale ou d'un exercice. Il peut être réalisé à titre individuel ou en groupe. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre. Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement, puis soumis à un juré. Le titulaire décide de faire accompagner le travail d'une **déclaration de non-plagiat** en fonction de la nature de celui-ci. Concernant les enseignements de Technologies de l'information et de la communication, Gestion et recherche documentaires, Outils d'aide à la traduction et Traductique, Lexique et ressources langagières et langues de spécialité, si la moyenne des deux notes obtenues (examen écrit, travail à effectuer) est insuffisante, l'étudiant repasse l'épreuve selon le schéma suivant :

- si les deux notes sont insuffisantes, l'étudiant repasse l'examen écrit et réalise un nouveau travail à effectuer ;
- si l'une des deux notes est insuffisante, l'étudiant garde le bénéfice de la note supérieure à 4 et repasse l'autre épreuve ;
- en tout état de cause, il dispose de trois tentatives pour obtenir les crédits attachés à un enseignement.

Pour les enseignements d'Analyse de la langue A, Rédaction A, Analyse des textes A, Étude de la langue B1 + B2, Civilisation B1 + B2, Expression écrite B1 + B2, Expression en langue des signes, la note obtenue à ce travail représente 30% de la note finale. Si la moyenne des deux notes obtenues (examen écrit, travail à effectuer) est insuffisante, l'étudiant ne repasse que l'examen écrit. La note de l'examen écrit représente la totalité de l'évaluation, soit 100 % de la note finale.

2c. Travail de recherche

Le travail de recherche constitue le seul contrôle des connaissances. Il peut être constitué de plusieurs

PLAN D'ÉTUDES DU CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE COMMUNICATION EN LIS

Faculté de traduction et d'interprétation

travaux effectués au long sur semestre et est obligatoire. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre. Selon le type de travail, le travail de recherche doit être accompagné d'une **déclaration de non-plagiat**. Il est corrigé par le titulaire de l'enseignement, puis soumis à un juré. La note obtenue à ce travail représente 100% de la note finale.

Si l'étudiant n'obtient pas la note requise lui permettant d'obtenir les crédits attachés à un enseignement pour lequel le contrôle des connaissances consiste à effectuer un travail de recherche, il refait ce travail. Il dispose de trois tentatives pour obtenir les crédits attachés à un enseignement.

3. Utilisation de documentation pendant les examens

Les étudiants du Ba sont autorisés à utiliser des dictionnaires unilingues pendant tous les examens de Méthodologie de la traduction, de Thème et de Pratique de la traduction.

4. Programme détaillé des enseignements

Le programme détaillé des enseignements est publié sur le site web de la FTI par chaque département ou unité.

Entrée en vigueur : septembre 2023